

la plus vive sollicitude des législateurs et des gouvernements, comme du simple père de famille. Les nations à peine civilisées ont connu cette nécessité, et le sauvage de l'Amérique lui-même l'a sentie. Il n'y a que certaines peuplades de l'Océanie, tombées au dernier degré de l'abrutissement, qui n'aient pas compris la nécessité de l'éducation ou qui en aient perdu l'idée.

Or, cette nécessité n'est-elle pas plus grande que jamais, aujourd'hui que la véritable éducation est si généralement méconnue? Qui donc comprend, à l'époque où nous vivons, soit parmi le peuple, soit même parmi ceux qui font sonner si haut leur philanthropie, leur amour du progrès, le devoir sacré de propager les lumières et de répandre l'instruction dans toutes les classes de la société; qui comprend, dis-je, le sens renfermé dans ce simple mot : *éducation*? Quel est le foyer domestique où il soit dignement interprété? Avouons-le à notre honte, dans notre société, il n'y a presque pas d'éducation. Sans doute on fait beaucoup de bruit à son sujet, mais comme dit le poète :

Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

B. CHALUS.

(*École et la famille*).

Association des Instituteurs catholiques de Montréal et de la banlieue.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1882.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

Étaient présents : M. l'ex. inspecteur d'écoles, F. X. Valade ; MM. U. E. Archambault, F. X. P. Demers, L. A. Primeau, P. L. O'Donoghue, H. O. Doré, Jas. T. Anderson, G. Gervais, John Ahern, Jos. Archambault, J. N. Miller, Wm. McKay, A. Leblond de Brumath, Michael Daly, A. P. Gélinas, W. Riordan, J. B. Demers, D. Boudrias, L. A. Brunet, J. C. Dupuis, Eug. LeRoy, W. H. Tétrault, T. Whitty, J. Baril, J. Baulne, N. Bélisle, Roch Martineau, W. Guilmette, J. A. Toupin, N. Latrémouille, J. Lindsay, E. Poupard, J. Curotte, M. Lancôt, St. Ducharme, E. C. Thibault, S. B. Auclair, C. Leblanc et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente.

M. le président félicite tous les membres présents de la bonne volonté qu'ils mettent à assister aux réunions mensuelles ; cela, dit-il, est de bon augure pour l'avenir et fait espérer les meilleurs résultats.

Travaillons sans relâche ; car ce n'est que par un travail constant que nous pouvons espérer de réussir dans la noble profession que nous avons embrassée.

M. U. E. Archambault est ensuite prié de récapituler les remarques déjà faites concernant la loi des pensions de retraite et les amendements à y apporter ?

Dans la 1^{ère} clause, dit M. Archambault, il y aurait à ajouter après les mots "ou par le gouvernement" : ou avec l'approbation du Surintendant, dans une institution indépendante, soit en qualité de directeur ou de professeur ; mais ne comprend pas, etc., etc.

L'article deux reste ce qu'il est.

L'article trois se lirait comme suit :

"Tout fonctionnaire de l'enseignement primaire qui a été employé comme tel pendant trente années ou plus, quelque soit son âge, peut se retirer du service et réclamer sa pension."

Les clauses quatre, cinq, six et sept ne subissent aucun changement. L'article huit, dans le premier paragraphe, n'est pas modifié. Dans le second, il conviendrait de faire le changement suivant :

"Ce secours est, quelque soit le nombre des enfants, égal à la moitié de la pension que le fonctionnaire de l'instruction publique de l'un ou de l'autre sexe" aurait obtenue, etc., etc.

MM. J. B. Demers et J. Ahern font quelques observations, après quoi M. U. E. Archambault demande que les débats sur cette question soient ajournés. Cette proposition ayant été unanimement adoptée, M. Archambault s'avance vers l'estrade et lut l'adresse suivante :

A. M. D. Lacroix : Président de l'Association des Instituteurs catholiques de la cité et de la banlieue de Montréal.

Principal de l'École Montcalm, etc., etc.

A l'occasion de son 25^e Anniversaire d'Enseignement.

Monsieur le Président et cher confrère,

Nous devons à une indiscretion de connaître qu'il y a vingt-cinq ans que vous exercez la noble profession d'instituteur,